

Outremont, le 1^{er} juin 2020

Rapport du maire d'arrondissement sur la situation financière de l'arrondissement d'Outremont

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

En vertu de l'article 144.7 de la *Charte de la Ville de Montréal* (R.L.R.Q., chapitre C-11.4), il incombe au maire de l'arrondissement, à cette période de l'année, de présenter un rapport sur la situation financière de l'arrondissement.

Ce rapport aborde à la fois la situation financière de l'arrondissement d'Outremont au terme de l'année 2019, les perspectives financières de l'année en cours ainsi que les principaux objectifs qui orienteront la préparation du budget de fonctionnement 2021 et du Programme triennal d'immobilisations 2021-2022-2023.

LES RÉSULTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2019

L'arrondissement a terminé l'exercice financier 2019 avec un surplus d'exploitation de 876 700\$ provenant de la gestion rigoureuse, au quotidien, de l'ensemble de ses activités et à une augmentation des revenus. L'ensemble du surplus sera conservé dans les surplus libres de l'arrondissement

LES REVENUS :

Le total des revenus locaux de l'arrondissement en 2019 a été de 2 191 400 \$ ce qui présente un surplus de 269 000 \$ par rapport aux revenus budgétés. Nous avons donc excédé nos prévisions au niveau des revenus.

LES DÉPENSES :

Le total des dépenses de cet exercice financier a été de 14 127 800 \$ comparativement à des dépenses budgétées de 14 279 800 \$, ce qui représente un écart favorable de 152 000 \$. Nous avons donc réalisé moins de dépenses que prévu.

En fin d'exercice, des ajustements à la dotation ont été effectués par la Ville centre. Ces ajustements totalisent 455 700\$ et comprennent, notamment :

- une affectation de 31 500 \$ non capitalisable du plan d'action canopée;
- un ajout de 4 600 \$ pour les revenus de taxation;
- une ponction de (28 800) \$ pour les revenus de stationnement;
- un ajustement de (66 800) \$ dans les dépenses en Santé et sécurité au travail;
- un ajustement de 23 600 \$ concernant les déchets, matières recyclables et matières résiduelles (la compétence ayant été récupérée par la Ville centre);
- un ajustement négatif d'un montant de (10 700) \$ au niveau des coûts réels et libérations syndicales;
- un remboursement de 601 000 \$ généré par les surplus de revenus de permis (qui sont maintenant centralisés à la Ville centre et par la suite répartis);
- un remboursement par l'arrondissement de (50 000) \$ pour le fonds d'énergie;
- une ponction de (68 500) \$ pour les mesures transitoires relatives aux régimes de retraite;
- un remboursement de 19 800\$ de redevances payées à la CSEM depuis 2015.

Rapport du maire sur la situation financière

Établissement du surplus de gestion 2019 pour l'arrondissement Outremont

(en milliers \$)

Section I - Calcul du surplus/(déficit)	Global	
	Dépenses	Revenus
Budget modifié final 2019	14 279,8	1 922,4
Réel final 2019	14 127,8	2 191,4
Écart	152,0	269,0
Surplus/(Déficit) avant affectations		421,0
Total des corrections:		455,7
Surplus/(Déficit) 2019		876,7

LES INDICATIONS PRÉLIMINAIRES POUR L'ANNÉE 2020

Nous avons déposé un budget 2020 équilibré sans avoir à puiser dans les surplus de l'arrondissement, une première depuis plusieurs années.

Le budget 2020 prévoit des dépenses de l'ordre de 14 931 900 \$, soit une augmentation de 776 300 \$ comparativement à 2019. Lors de la confection de ce budget, plusieurs changements ont été apportés à la structure organisationnelle de l'arrondissement.

En effet, une réorganisation majeure de la structure en mai 2019 a résulté en la création de deux directions d'arrondissement adjointes, d'un bureau de projets ainsi que d'une entité dédiée à la transition écologique. La vente de nouvelles vignettes pour l'ensemble du territoire de l'arrondissement d'Outremont servira exclusivement à financer une transition écologique importante à Outremont (nouveaux projets et postes dédiés). L'arrondissement a également estimé une augmentation de revenus provenant de l'émission de permis d'empiètement sur le domaine public ainsi que des nouveaux permis de construction et de transformation.

SITUATION EXTRAORDINAIRE 2020 – COVID-19

L'effet anticipé de la crise de la COVID-19 sur les finances de l'arrondissement sera important et l'administration montréalaise a déployé un plan financier général de réduction des dépenses se traduisant par une diminution globale de 3,1 % des budgets consentis aux services corporatifs et aux arrondissements. Pour Outremont, la diminution du budget 2020 se chiffre à 462 900 \$. Jumelés à cette compression, des pertes de revenus sont anticipés pour divers constats d'infraction, de stationnement, de permis de construction, de droits d'entrée et de location de nos installations et de taxes liées aux nouvelles constructions.

Face à la période de turbulence économique actuelle, l'arrondissement devra gérer son budget avec une plus grande discipline que d'habitude et une rigueur hors-pair et mettre en place les mesures requises pour contrer les effets anticipés des impacts de la COVID-19 sur les finances de l'arrondissement. Rappelons que le surplus de l'arrondissement n'était pas utilisé pour équilibrer le budget 2020.

Déjà, nous avons consenti à libérer des fonds spéciaux pour faire notre part afin de venir en aide aux plus vulnérables et les plus touchés par la crise.

L'ORIENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET DE L'ANNÉE 2021

En ce qui a trait aux prévisions budgétaires pour l'année 2021, elles sont présentement en préparation. Elles seront déterminées en fonction du respect des paramètres et des normes établis, en tenant compte de la baisse des activités résultant de la Covid-19.

Afin de nous permettre d'arriver à un budget équilibré, des décisions devront être prises relativement à notre structure, à l'organisation du travail et à l'adaptation de nos services et activités à une nouvelle réalité.

Il est bien évident que l'atteinte de l'équilibre budgétaire va nous demander de faire des choix, mais malgré ces contraintes, nous travaillons à présenter un budget dont l'objectif principal est de poursuivre nos efforts pour améliorer la qualité de nos services de proximité.

Le budget de l'année 2021 sera présenté lors d'une séance spéciale du conseil d'arrondissement devant se tenir en octobre 2020.

Rapport du maire sur la situation financière

LE PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS

A) RÉALISATIONS TERMINÉES OU ENTREPRISES EN 2019

L'arrondissement a poursuivi ses investissements pour ses infrastructures et ses bâtiments.

Parmi les principaux travaux réalisés en 2019, il y a, entre autres, la réfection de la chaussée et des trottoirs de plusieurs tronçons de rues :

- Divers travaux de réfection routière et de reconstruction de trottoirs en incluant des mesures de sécurisation (dos d'ânes), d'apaisement (saillies et traverses piétonnes) et de verdissement, pour 2,3 M\$:
 - Reconstruction de sections de trottoirs, incluant la traverse piétonne devant le Collège Stanislas et l'école Guy-Drummond;
 - Réfection des avenues Dunlop, Durocher, Duchastel et Maplewood;
 - Construction de l'espace Champagneur sur l'avenue Champagneur, entre Bernard et Saint-Viateur;
 - Construction de dos d'ânes allongés sur diverses rues de l'arrondissement.
- Travaux pour la mise aux normes de la piscine John-F. Kennedy, pour 1,8 M\$:
 - Mise à niveau du système de filtration;
 - Améliorations des espaces intérieurs et accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, au pavillon des baigneurs;
 - Ajout d'une toilette publique située dans le bâtiment de la pataugeoire.
- Travaux de réfection de l'enveloppe extérieure et de la fenestration à la Maison des jeunes, pour 0,4 M\$.
- Mise aux normes du système de réfrigération à l'aréna du Centre communautaire intergénérationnel (CCI), pour 0,3 M\$.
- Mise aux normes de l'aire de jeux du parc John-F. Kennedy, pour 0,2 M\$.
- Services professionnels pour la restauration de l'enveloppe extérieure et la fenestration du chalet du parc Pratt, pour 0,1 M\$.
- Travaux de réaménagement de locaux du Centre communautaire intergénérationnel (CCI) et de l'aréna d'Outremont pour 0.3 M\$

B) PROGRAMME PRÉVU EN 2020

Le Programme triennal d'immobilisations 2020-2021-2022 de l'arrondissement prévoit des investissements locaux totaux de 7 683 000 \$ (sur une période de trois ans).

Outre les contrats de réfection routière qui seront accordés cette année, voici les projets priorisés par le conseil:

- Aménagement de diverses ruelles vertes;
- Sécurisation de l'avenue De l'Épée, à partir de St-Joseph vers le Nord;
- Améliorations au mobilier urbain;
- Construction et aménagement de divers dos d'ânes;
- Programme de désuétude informatique - développement technologique.

Nous comptons également réaliser certains projets qui avaient été identifiés dans nos programmes d'immobilisations antérieurs, nous faisons notamment référence aux projets suivants:

- Réfection des chalets des parcs Pratt et Joyce;
- Réfection des terrains de tennis;
- Construction d'un guichet RFID à la bibliothèque Robert-Bourassa.

LE PROGRAMME DES IMMOBILISATIONS 2021-2022-2023

Notre enveloppe pour le programme des immobilisations pour les années 2019-2020-2021 totalise 7 683 000 \$ sur une période de trois ans au rythme de 2 561 000 \$ par année. Les sommes seront réparties selon les priorités de l'administration.

FONDS DES PARCS

À noter que le Fonds de parcs s'élevait à 432 827.94 \$ au 1er janvier 2019. Cette somme sera consacrée à l'amélioration de parcs et de terrains de jeux, à la préservation d'espaces naturels et à la révision des services offerts dans les parcs, en concordance avec les besoins des utilisatrices et

Rapport du maire sur la situation financière

utilisateurs. En 2019, l'arrondissement a encaissé un montant de 635 762.60 \$ et dépensé un montant de 43 808.13 \$. Au 31 décembre 2019 le solde du fonds des parcs s'élevait à 1 024 782.41\$.

FONDS DE STATIONNEMENT

À noter que le Fonds d'unités de stationnement s'élevait à 255 989.65 \$ au 1er janvier 2019. Cette somme sera consacrée au maintien et à l'amélioration de stationnements hors rue, notamment au niveau du verdissement, ainsi que pour l'amélioration de l'offre pour les cyclistes. En 2019, l'arrondissement a dépensé un montant de 209 924 \$, principalement pour de la signalisation et l'achat du matériel pour la refonte du stationnement de l'arrondissement. Un montant de 36 138 \$ a été utilisé pour l'achat et l'installation de supports à vélos. Finalement un montant de 3 055.38\$ a été encaissé pour des intérêts sur le montant. Au 31 décembre 2019 le solde du fonds de stationnement s'élevait à 12 983.03\$.

Rapport du vérificateur général de la Ville de Montréal

Le Vérificateur général de la Ville de Montréal et le vérificateur externe ont conclu que les états financiers consolidés de la Ville de Montréal, qui incluent les résultats des arrondissements, donnent une image fidèle de la situation financière au 31 décembre 2019 sans aucune réserve.

Conclusion

Les élus, élus et fonctionnaires sont déterminés à gérer de façon rigoureuse et prudente les deniers publics et à offrir un environnement de qualité et un niveau optimal de services qui rencontrent les attentes de la population d'Outremont.

Donné à l'arrondissement d'Outremont, **ce 1^{er} jour du mois de juin** de l'an deux mille vingt.

Le maire,
PHILIPPE TOMLINSON,